

DÉCISIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2021

I – FINANCES : Demande de subvention auprès des services de l'Etat, du Département et de la Région pour les travaux d'aménagement de la rue des quatre vents-D20210701

Monsieur le Maire a présenté l'avant-projet d'aménagement de la rue des Quatre Vents. Cet aménagement mettra en œuvre des déplacements doux. Les objectifs de ces travaux sont :

- de renforcer la sécurité des usagers et améliorer la tranquillité publique
- limiter le bruit lié à la circulation
- protéger la santé des usagers en favorisant les déplacements physiques
- reprofilier les chaussées et créer un réseau pluvial

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- a approuvé le montant de l'opération globale pour un montant estimatif HT de 656 132.85€
- a approuvé le montant de la tranche 1 pour un montant estimatif HT de 406 132.85€
- a approuvé le programme des travaux à réaliser et son plan de financement prévisionnel
- a autorisé le Maire à modifier le plan de financement prévisionnel à la marge si besoin.
- a autorisé le Maire à solliciter les aides financières auprès des services de l'Etat (DETR 2021), du Département et de la Région pour la tranche 1.
- a dit que la tranche 2 fera l'objet d'une demande de subvention ultérieure (à l'issue de la 1^{ère} tranche).

II – FINANCES : Demande de subvention au titre des amendes de police 2021- D20210702

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la commune peut solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police 2021. Le projet présenté est exposé aux conseillers :

Le projet consiste en l'aménagement de la rue des Quatre Vents et de la rue Jean Caplat qui prévoit des déplacements doux.

La demande de subvention au titre des amendes de police 2021 porte sur la signalisation et le mobilier urbain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- a accepté la réalisation du projet pour un coût global prévisionnel de 38 241.00€ HT
- s'est engagé à inscrire les crédits au budget en section d'investissement
- a autorisé le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police 2021 pour le projet susvisé
- a décidé de renoncer à la demande de subvention au titre des amendes de police 2021 du premier projet déposé (implantation de coussin berlinois et déplacement de radars pédagogiques)

III – FINANCES : Octroi des subventions aux associations au titre de l'année 2021 - D20210703

La commission Associations, Festivités, Culture, Jeunesse, Sport s'est réunie le 07 juillet 2021 et a examiner les dossiers de demande de subventions des associations au titre de l'année 2021.

Après avoir pris connaissance des propositions de la commission, le Conseil Municipal, après délibération :

A décidé :

-d'octroyer les sommes suivantes aux associations Nersoises :

Société de chasse 100€

La Soureillado 300€

A.N.E 400€

Ziktamu 300€

-d'octroyer les sommes suivantes aux associations hors Ners :

Croix Rouge Alès 50€

Entraide œcuménique 200€

QUESTIONS DIVERSES SEANCE DU 27 JUILLET 2021

-Vandalisme

Monsieur le Maire informe les conseillers que les actes de vandalisme continuent sur la commune. La porte de la salle polyvalente a été dégradée. L'alarme ayant fonctionné, le ou les auteurs ont pris la fuite. Une grille de sécurité sera posée.